

Natura 2000 Garonne Occitanie



1er contrat sur la Garonne en Tarn-et-Garonne !



Le chantier du premier contrat Natura 2000 sur la Garonne en Tarn-et-Garonne a démarré le 28 novembre dernier. Porté par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, qui montre l'exemple, ce contrat « 4-en-1 » va permettre sur plus de 7 hectares de reconverter une ancienne peupleraie en boisement diversifié, planter une haie, réouvrir une prairie humide, et installer à l'entrée du site deux panneaux de sensibilisation à la faune et la flore du fleuve.

Les travaux de quatre autres contrats Natura 2000 signés par un particulier, un arboriculteur et deux communes, vont également démarrer cet hiver, au bénéfice de la biodiversité de la Garonne, de l'Ariège et de l'Hers.

Biodiversité sur son 31

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne et le Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement ont organisé, le 29 novembre dernier, un colloque pour la biodiversité. Celui-ci avait pour invité d'honneur Jean Jouzel, membre du GIEC, qui, malgré un triste constat, s'est voulu positif en incitant à passer à l'action.

A ses côtés, Georges Méric, Président du Conseil départemental, et Jean-Michel Fabre, Vice-président, ont souligné quant à eux « *il ne peut y avoir d'action efficace sans les associations, les citoyens et les collectivités. La mobilisation pour la biodiversité doit être l'affaire de tous.* »

[Consulter les présentations du colloque](#)



1er COTER N2000



En déclinaison du Copil plénier du grand site Natura 2000 Garonne en Occitanie, le premier comité territorial Neste a eu lieu le 28 novembre dernier à Arreau (65). Co-présidé par Henri Forgues, Président du PETR du [Pays des Nestes](#), structure animatrice Natura 2000 sur la Neste, et par Jean-Michel Fabre, Président du Copil plénier, cette réunion qui a réuni élus de collectivités, services de l'Etat, entreprises et associations, a été l'occasion d'expliquer le dispositif et d'inciter à s'engager pour la biodiversité d'intérêt communautaire.

A découvrir....



Consulter les documents du colloque « Biodiversité, l'engagement des collectivités » organisé le 14 octobre à l'initiative du sénateur de la Mayenne, Guillaume Chevrollier, en partenariat avec l'AFB.

Lire les conclusions de l'IPBES sur la baisse de la biodiversité et ses conséquences pour l'homme. Il faut agir !

